



Garde d'enfant et chantage

Par **moiyo**, le **10/11/2009** à **22:09**

Bonjour,

voilà mon compagnon est divorcé depuis 2001 il a une fille de 11 ans maintenant. Il a un droit de garde un weekend sur 2 et moitié des vacances mais son ex femme décale un peu trop souvent sa fille parfois il ne la voit pas pendant des mois mais n'a jamais rien dit car elle faisait jouer qu'il n'avait rien à dire puisqu'elle n'avait pas exigé de pension et qu'elle pourrait en demander une très grosse alors comme nous avons trois enfants il s'est toujours écrasé. Mais voilà nous avons eu sa fille pendant les vacances et comme elle voulait rester un jour de plus nous lui avons bien sûr dit de téléphoner d'abord à sa mère durant la conversation mon mari c'est aperçu avec une certaine stupeur que sa fille a appelé son beau père papa ... le lendemain matin il a donc demandé des explications à son ex femme pour elle laisser sa fille appelé son beau père papa on a senti tout de suite un malaise s'installer comme si on l'avait prise la main dans le sac puis elle a haussé le ton le beau père et venu mettre son grain de sel et il a prit un taqué puis ils sont partis bredouille. Hier comme il doit avoir sa fille ce weekend il a donc téléphoné à son ex femme pour lui dire qu'il viendrait la chercher et coup de théâtre elle ne veut plus qu'il voit sa fille car dit elle nous sommes tous deux irresponsables, nous venons d'être propriétaire je travaille dans la fonction publique et je ne crois pas être irresponsable bref poussé par cet élan de méchanceté il souhaite carrément demander la garde et porter plainte pour non présentation d'enfant. que lui conseillé vous pour obtenir le droit de garde nous avons de notre part ressortit des faits comme les absences répétées à l'école signés par la directrice ravie d'ailleurs qu'on lui demande cela. Merci de nous donner des conseils afin de constituer un bon dossier de plus sa fille nous demande depuis plus d'un an de venir vivre avec nous 5 et l'a même écrit dans son petit carnet secret.